

Image not found or type unknown



Division de co-propriété horizontale

Par **BBK**, le **27/04/2010** à **10:06**

Bonjour,rrrnJe dispose d'une maison en co-propriété horizontale (2 maisons de 1958) que nous (mon voisin et moi) souhaitons séparer (afin que je puisse faire des travaux). Cependant quelles sont les étapes légales/obligatoires car je n'y connais rien.rnrnEt s'il y a des entreprises en même temps sur Nantes pour m'aider, je suis preneur.rnrnCordialement,rnBBK